

COMMUNE DE

VAL DE CHALVAGNE

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Par une décision prise à l'unanimité des membres de la communauté de communes du pays d'Entrevaux, les compétences assainissement et assainissement non collectif (SPANC) ont été restituées aux communes. Une des principales raisons de cette restitution a été le montant de la redevance qui aurait trop fortement augmenté. Ce problème a été renvoyé en 2020, date où ces compétences deviendront obligatoires pour les communautés de communes (si la loi ne change pas).

Le projet d'augmentation du débit internet par WIFI est en cours, le marché public a été signé et les travaux ont commencé. Nous espérons que cette amélioration sera effective pour la fin du premier semestre 2016, c'est la communauté de communes qui est porteuse de ce projet.

De nombreux travaux ont été réalisés ou sont en cours pour l'amélioration de la vie quotidienne de nos habitants. Un grand merci aux conseillers municipaux pour le travail qu'ils effectuent tout au long de l'année ainsi qu'aux volontaires qui nous aident, sans oublier les associations et comité des fêtes pour l'organisation des nombreuses manifestations sur la commune.

Cette année 2015 se termine, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons pour vous, votre famille et vos proches un Joyeux Noël et une très bonne année 2016.

Votre dévoué

Christian GATTI

**BONNE ET HEUREUSE
ANNEE 2016**

Sommaire :

- Page 1 Le mot du Maire
- Page 2 Carnets
- Page 3 Evénements
- Pages 4 et 5 Fêtes
- Pages 6 et 7 Hier dans nos villages
- Page 8 Actualités



Chardon bleu de provence

Plantes épineuses appartenant principalement à la famille des *Asteraceae* (Composées), notamment les genres *Carduus* (les chardons proprement dits). On en trouve beaucoup dans notre secteur, particulièrement à Castellet-Saint-Cassien.

LES FUSIONS DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

Mme le Préfet a présenté le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), le 12 octobre dernier—*ce document est consultable sur le site de la commune de Val de Chalvagne*— dans lequel elle propose la fusion de 5 intercommunalités en une seule, « le Pôle Verdon », qui sera à l'échelon du Pays Asse Vaire Var Verdon. Soit 5 E.P.C.I., pour 41 communes et 11 343 habitants.

La commune de Val de Chalvagne a pris acte de ce schéma en faisant de nombreuses remarques concernant les problèmes qui vont se poser pour notre commune.

Nous connaissons au premier trimestre la proposition de l'Etat, à savoir, si la C.C. Pays d'Entrevaux est maintenue dans le pôle Verdon ou si nous pouvons aller vers Puget-Theniers et la Communauté Vallées d'Azur.

En dernier ressort, c'est l'Etat qui aura le dernier mot.

ETAT CIVIL on se marie à Val de Chalvagne



Valérie et Maryse.

Le 24 juin 2015, s'est déroulé le mariage de Valérie Auberger et Maryse Burlet-Vienney en mairie de Val de Chalvagne, elles avaient comme témoins : Dominique BAUD et Christiane AUBERGER.



Magali et Bernard

Le 25 juillet a eu lieu le mariage de Magali Salinas et Bernard Cairo, avec le consentement de Léa.

Ils avaient comme témoins Gwennaël SALINAS et Jean-Pierre CUNY.



Emilie et Cédric

Le 14 août s'est déroulé en mairie de Val de Chalvagne de Mariage d'Emilie Cristini et Cédric Joly.

Ils se sont dit « oui » en présence de leurs familles et de leurs témoins : Grégory Cristini et de Léonard ROSSINI. Ce mariage civil a été suivi du mariage religieux et du baptême de leur fille Mélodie, célébrés par le père Gérard SALNITRO.

Nous souhaitons à tous ces nouveaux mariés beaucoup de bonheur, et leurs présentons nos sincères félicitations.

Joyeux anniversaire à nos séniors



Josette Léon (89 ans)



Jean-Marie Torcat (90 ans)



Yves Gatti (89 ans)

Entourés de leurs familles ils ont fêtés leurs anniversaires.
A nos seniors : heureux anniversaire !

Cérémonie pour nos jeunes électeurs

Le samedi 24 octobre la municipalité a convié les jeunes inscrits de 18 ans sur les listes électorales, ainsi que leurs familles, à venir en mairie, pour une cérémonie de remise du livret de citoyenneté.

Cette année, en raison des élections des modifications ont été apportées à la réglementation et ces jeunes inscrits d'office, vont pouvoir voter pour les prochaines élections.

C'est par le décret n°2007-168 de février 2007, que la cérémonie de citoyenneté a été insérée dans le code électoral. Cette cérémonie est un moment fort pour les jeunes filles et jeunes gens qui accèdent à la majorité et au droit de vote. C'est l'occasion d'évoquer les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique. Le Maire leur a remis le « livret de citoyenneté » récapitulant leurs principaux droits et devoirs civiques. Après la cérémonie les participants ont été invités à boire le verre de l'amitié.



Laura, Swan, Quentin et Hugo qui viennent d'avoir 18 ans, ont reçu leur livret Citoyen, des mains des élus de la commune.

La légende du TREBUCHET

Au siècle dernier, le Col du Trébuchet était la frontière entre le Comté de Savoie et de la Provence. Le commerce du sel et le Pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle se faisaient par cette route. Les contrebandiers passaient facilement cette frontière du Col, sans payer d'impôts... Aussi, les gardes et militaires décidèrent de creuser des tranchées tout le long du col... Ces profondes tranchées étaient recouvertes de branchages. La nuit tombée, les contrebandiers tombaient dans ces tranchées, se blessaient et étaient fait prisonniers. D'où le nom de « Col du Trébuchet ».

Avec l'autorisation de Claude Drogoul, maire de la Rochette.

MEDAILLE REGIONALE DEPARTEMENTALE, COMMUNALE à Gérard BEZIER pour ses 20 années de service à la commune et Croix du Combattant, et Reconnaissance de la Nation pour Aurélien GRAC. Toutes nos félicitations aux récipiendaires.



DE BELLES FÊTES SUR LA COMMUNE

En juillet, comme chaque année l'association Valentin HAOUÏ, membres et leurs accompagnants sont venus faire leur pique-nique à Castellet-Saint-Cassien : plus d'une quarantaine de personnes ont profité de cette belle journée, pour faire de la marche, et ils ont déjeuné sous les tilleuls. La Mairie, le C.C.A.S et ses membres ont offert le verre de l'amitié. L'ensemble des participants très contents de cette journée nous ont renouvelé leurs remerciements et nous ont dit à l'an prochain. Le C.C.A.S. de Val de Chalvagne est très actif, tout au long de l'année, il a en charge les actions diverses effectuées pour les habitants petits et grands de la commune.

TOUS LES VILLAGES ONT EU LEUR FETE :

Fête de Val de Chalvagne : le Samedi soir soirée pan Bagnat et Pièce de Théâtre par la troupe de Serge ARNAUD, rire et détente pour cette super soirée, merci à cette troupe qui chaque année nous divertit.

Le lendemain, repas cuisiné par Popol, Charles et Aurélien, plus de 130 personnes se sont retrouvées pour passer ensemble une belle journée à la campagne. L'équipe des bénévoles a fait un très bon travail ! L'après-midi, les participants ont pu apprécier les « Enchanteurs Entrevalais », l'exposition de cartes postales anciennes ; comme chaque année, M Jean-Loup FONTANA, conservateur du patrimoine des A.M., nous a proposé une conférence sur les gypseries. Un grand merci à tout ces intervenants.



Saint Laurent : comme le veut la tradition, on a fêté la Saint-Laurent à Castellet-Saint-Cassien : le père Gérard SALNITRO a célébré la messe suivi de la procession jusqu'à l'oratoire. A l'occasion de cette fête, le Père Salnitro, qui prend sa retraite, a reçu de nombreux cadeaux, et nous l'avons accompagné de tous nos vœux, en espérant le voir encore sur notre Commune. A midi tout le monde s'est retrouvé autour de l'aïoli confectionné par nos cuisiniers préférés : Popol, Charles et Aurélien, entourés de toute l'équipe de bénévoles qui a œuvré pour la réussite des deux fêtes. Un grand merci à tous.



Saint-Nicolas : Saint-Nicolas a été fêté à Villevieille, avec une messe et la traditionnelle procession jusqu'à la chapelle Saint-Nicolas.

Les deux jours de fêtes se sont déroulés dans la convivialité. Plusieurs manifestations ont eu lieu pendant ces deux jours : concours de boules et surtout les courses très appréciées par les jeunes et moins jeunes, avec de nombreux participants. Félicitations à Romain Lefèvre qui a interprété une très émouvante « Marseillaise ».



Montblanc : La procession et la messe, célébrée par Jacques RIGAUT, curé de nos paroisses, ont rassemblé de nombreux habitants. S'en est suivi un repas pris en commun.



RESTAURATION DU SENTIER DE COUROUCLOUS à MONTBLANC

Grâce au Conseil Départemental et à la Communauté de communes le sentier de Courouclous à Montblanc a été nettoyé et remis en service. Une belle promenade à faire :



Eclairage Public :

Depuis deux ans le S.I.E.R.T. ANNOT-ENTREVAUX qui a la compétence de l'éclairage public et des installations téléphoniques, a remplacé toutes les lampes d'éclairage public anciennes générations par du nouveau matériel moins énergivore sur l'ensemble des 13 communes des anciens cantons d'Entrevaux et Annot. Un grand merci au S.I.E.R.T. et à son président pour cette réalisation.

Rallye de Monte Carlo 84^e édition

passage spéciale : Entrevaux –Val de Chalvagne-Rouaine

Du 21 au 26 janvier 2016 – départ d'Entrevaux. Le 21 janvier 2016 la route sera fermée 2 ou 3 heures avant le départ de la spéciale. Nous vous invitons à prendre les dispositions nécessaires

Relais des Services Publics :

De nombreux services de proximité disparaissent peu à peu sur nos secteurs, la commune de Val de Chalvagne lors de son conseil du 5 Décembre 2015 a pris une Motion pour soutenir le PAYS A3V afin que les services à la population soient maintenus et développés.

Le conseil municipal de Val de Chalvagne estime qu'il est inadmissible et scandaleux que nos populations soient aussi mal traitées, et que les services de proximité disparaissent peu à peu, obligeant les usagers à se diriger vers les grandes villes, à plus d'une heure et demie de leur lieu d'habitation, lorsque les personnes ont un moyen de transport à leur disposition. S'il s'agit de personnes âgées les difficultés deviennent vite insurmontables

Nous demandons aux pouvoirs public, et aux institutions de prendre en compte ces problèmes afin de trouver des solutions adaptées, notamment à travers la mise en place de Maisons de Services Publics, de soutien aux R.S.P. existants, afin de maintenir des services de qualité à nos populations, dans les meilleures conditions.

Hier dans nos villages

Au printemps, lors de nos promenades à Val De Chalvagne, je suis toujours émerveillée par les tilleuls en fleurs. Pas une maison, pas une placette sans cet arbre parfois impressionnant comme à Castellet et à Villevieille. Les tilleuls fournissaient leur ombre, leurs fleurs pour la tisane et les abeilles car chaque ferme avait quelques ruches. Et comme on ne manquait pas de gagner un peu d'argent avec ce que la nature offrait généreusement, on cueillait les fleurs de tilleul et on les faisait sécher pour les vendre à un marchand ambulancier qui passait de ferme en ferme. C'était un travail de patience car il fallait 5 kg de fleurs pour faire 1 kg de tilleul sec. Les hommes coupaient des branches (l'arbre supporte très bien ce traitement, même sévère!) que les femmes et les enfants dépouillaient de leurs fleurs. En 1957 les écoliers de Villevieille avaient récolté la floraison du grand tilleul qui s'élevait sur la place et la recette avait contribué à financer une sortie à Nice en petit train: une première avec la découverte de la mer au port de Nice!

Autre ressource de la campagne qu'on ne laissait pas perdre: le ramassage des escargots. En été, après les orages, ils sortaient en foule et rien n'était plus facile que de remplir son seau. Là aussi, c'était un petit revenu car un marchand venait de Saint André où il existait une petite usine. Depuis longtemps les escargots ont disparu (peut-être à cause du salage des routes) et quand on en trouve un, on prend bien garde de ne pas l'écraser.

Après la Grande Guerre, d'importantes distilleries de parfum s'installèrent sur la Côte d'Azur. Avec les roses et le jasmin de Grasse, la lavande de montagne était très appréciée. Des grossistes en parfumerie n'hésitaient pas à venir dans les villages acheter l'extrait de lavande sauvage. Après la moisson et avant le battage, les gens allaient récolter les lavandes: c'étaient surtout les hommes et les jeunes garçons qui partaient dès l'aube avec deux ou trois mulets. Ceux de Castellet commençaient par « peler » les lavandes sur Montplan, terrain indivis au-dessus du village où les lavandes poussaient en abondance. Après une heure de trajet à pied ou à dos de mulet, ils déjeunaient puis mettaient l'eau et les provisions à l'ombre et laissaient les mulets en liberté. Armés de faucilles, les ramasseurs coupaient les lavandes à grosses poignées et les entassaient dans de grands sacs passés en bandoulière. Mais gare aux piqures d'abeilles! Vite, on cherchait trois herbes différentes pour s'en frictionner: le remède est souverain paraît-il! Quand le sac était bien plein, il pouvait peser jusqu'à 15 kg; on allait alors le décharger sur de grands draps de toile à sac, « les buscaïs » que les mulets rapportaient le soir à la ferme. Après le repas, petite sieste à l'ombre pendant que le propriétaire des mulets Monsieur Gaston Grac les menait boire à la source de la Bastide-Neuve. Quand les lavandes étaient « pelées » au-dessus de Castellet, on allait à Colle-Basse, à la Peyrière et à Fondoulet. Cette moisson odorante était entassée à la Serre mais on ne pouvait pas la conserver car elle fermentait très vite. Aussi tous les deux ou trois jours on mettait en marche l'unique alambic du village, à la Serre car il fallait de l'eau courante pour refroidir le serpent. Certains habitants apportaient leur récolte à distiller, car ils n'avaient pas d'alambic: on leur payait la lavande au poids. On obtenait de l'essence de lavande très concentrée; elle se vendait à un marchand de Moriez qui passait dans les campagnes. J'ai vu fonctionner l'alambic de la Serre en 1955. Tout l'air embaumait la lavande. Puis on s'est mis à cultiver le lavandin, un peu partout en

Provence et l'essence de lavande ne s'est plus vendue. On a aussi fabriqué des senteurs synthétiques qui ont remplacé les parfums naturels dans beaucoup de produits. Les lavandes sauvages ont peu à peu cédé la place aux broussailles.

Certaines cueillettes n'étaient pas vendues mais utilisées par la famille: les framboises au début de l'été, les champignons en automne. Quand on faisait une coupe dans une forêt de hêtres, les framboisiers et les fraisiers poussaient en abondance. On partait alors très tôt le matin pour éviter la grosse chaleur. De la Serre, on grimpait au bord du vallon de Combe-Croix jusqu'à la coupe. L'endroit était très pentu, il fallait se tenir en équilibre pour éviter de renverser son panier. Mais quelle cueillette! Ces framboises sauvages étaient petites mais très parfumées. Inutile de parcourir de grands espaces: les framboisiers étaient serrés et la récolte abondante. L'après-midi se passait à confectionner la gelée de framboises, tandis que toute la famille s'était régalée de fraises des bois au dessert. Les framboises étaient écrasées au presse-purée puis passées dans un torchon fin pour extraire le jus: c'était le plus pénible car on serrait le plus possible pour ne rien perdre. Ensuite ce jus était rapidement transformé en gelée: dès qu'il commençait à bouillir on ajoutait le même poids de sucre et quand l'ébullition reprenait on comptait 3 minutes exactement en remuant constamment. Il n'y avait plus qu'à mettre tout de suite en pots cette gelée absolument délicieuse. Par contre j'avais essayé de faire de la confiture de fraises des bois, le résultat était très décevant. Ce qui restait dans le torchon était mis dans un saladier et couvert d'eau. Le lendemain on passait le tout au tamis et on faisait cuire quelques minutes avec un peu de sucre: on obtenait une délicieuse boisson qu'on pouvait conserver quelques jours. On ne perdait rien de cette cueillette .

En automne, certaines années, les champignons poussent dans les bois. A Val de Chalvagne on ne cueillait que les sanguins et les cèpes; les autres espèces étaient mal connues et à Villevieille comme à la Serre on avait le souvenir de bûcherons italiens qui s'étaient empoisonnés avec d'autres champignons et avaient failli en mourir. Les jeunes partaient à la recherche des champignons quand les travaux d'automne leur laissaient un peu de répit. Les champignons étaient consommés frais, mais on conservait aussi des sanguins au vinaigre et des cèpes séchés. Certaines années on faisait de bonnes provisions pour l'hiver. Une année, juste après la guerre, la récolte de sanguins était tellement abondante qu'un marchand était venu de Marseille pour les acheter, à pleins cageots. Mais c'était vraiment exceptionnel.

Ainsi, loin, bien loin de notre société de consommation, on ne laissait rien perdre des dons de la nature.

C'était hier.

Fernande GRAC



Commune de Val de Chalvagne

Bulletin municipal
tel/fax : 04 93 05 40 29
Courriel : mairie@val-de-chalvagne.fr

Déclaré en Préfecture et au T.G.I. des A.H.P

Directeur de Publication : Christian GATTI
Concepteur : Bernard CAIRO



Départ à la retraite de l'archiprêtre Gérard SALNITRO., en septembre le curé des paroisses d'Entrevaux et d'Annot prendra une retraite bien méritée. Son successeur le curé Jacques RIGAUD a pris ses fonctions. Lors de la Saint-Laurent Gérard SALNITRO, a reçu de nombreux cadeaux des habitants de la Commune, pour fêter son départ. Souhaitons une bonne retraite à Gérard.

Les divers recensements des anciennes communes qui forment Val de Chalvagne

Montblanc (recensement de 1906) : il y avait à l'époque 21 maisons, 24 ménages, 89 habitants..

De nombreux secteurs de cette ancienne commune étaient habités : La Terrasse, Champ de Laval, Champ d'Ameille, La Peyroux, le Clot, Le Cougnas, la Vigne, Les vignières etc... de nombreuses familles vivaient dans ce secteur. On y trouvait les familles Taxil, Paillier, Grac, Gibelin, Domenge, Marseille, Roubaud, Blachas, Conil, Dalmaze,

A Villerieille et son hameau Le Champ : on trouvait 34 maisons, 29 ménages, 125 habitants.

A chautabric Villerieille, de nombreuses familles vivaient là : Boyer, Dozol, Pellissier, Grac, Léon, Moretti, Pebre, etc...

Au quartier le Champ : 12 familles y vivaient les familles Bonnet, Grac, Fenouil, Moulard, Léon, Michel, Lions.....

Au quartier du Villard : 3 familles représentant 14 habitants y vivaient,

RESTAURATION DES SENTIERS DE RANDONNEES :

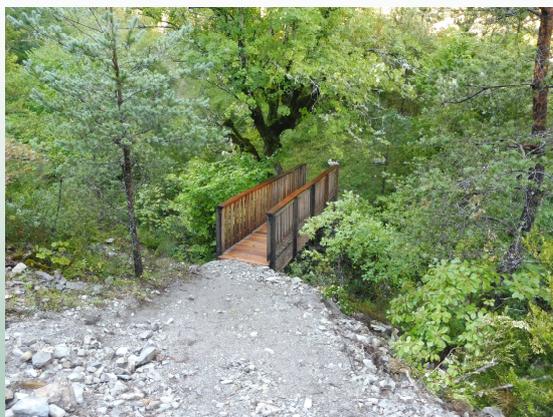
SENTIERS DE RANDONNEES AU PAYS D'ENTREVAUX

RANDONNEE N° 1 -

Des travaux ont été fait sur ce sentier N° 1 en partant du Champ - VAL DE CHALVAGNE jusqu'à Bay -ENTREVAUX.

voici la nouvelle passerelle mise en place pour remplacer l'ancienne en très mauvais état - sur le sentier N° 1 - ancienne route d'Entrevaux (le Champ - Bay - Entrevaux) elle traverse la « RIBIERE ».

Un grand merci à M. Marc LEDOUX, entrepreneur, pour les travaux effectués et à M. Sébastien AUBERGIER Technicien du département pour la mise en place de cette belle passerelle (qui a été offerte).



Merci également à la Communauté de Communes du Pays d'Entrevaux qui a en charge l'entretien, la création et rénovation des sentiers de randonnées en partenariat avec le Département des Alpes de Haute Provence, permettant de faire de jolies promenades.

De nombreux sentiers de randonnées sillonnent notre commune, des cartes de randonnées sont en vente à Entrevaux.

